Image not found or type unknown

Droit sur mon travail

Par **Lilly lolo**, le **15/02/2019** à **22:42**

Ma fille a trouvé du travail

Elle est toute seule avec son fils de 12 ans, qui a des troubles du comportement. Il est suivi par des éducatrices. Ces éducatrices disent à ma fille qu' elle ne peut pas travailler car il y a danger pour son fils!! Sachant que je suis là en cas de besoin. Ils m obligent à demander à son patron de changer ses horaires chaque fois qu' elle a des rendez-vous avec les psy et les autres spécialistes qui suivent mon petit fils.

Prit on empêcher ma fille de travailler en sachant qu' elle doit subvenir à leurs besoins.

Merci de votre réponse.

Cordialement. Mme Lefèvre

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés